



Madame la Présidente du CROS

A

Mesdames, Messieurs les Dirigeants sportifs

Objet : Formation de dirigeants associatifs

Sainte-Clotilde, le 04 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Le CROS Réunion, en tant que représentant du mouvement sportif, engage depuis plusieurs années une politique volontariste de professionnalisation du secteur associatif sportif.

Cette démarche vise à accompagner la structuration des associations, par la mise en œuvre d'un programme de formation en direction des acteurs du sport, cadres dirigeants bénévoles et/ou des emplois de clubs ou de ligues et comités.

Pour ce faire, nous proposons chaque année un cursus de formation, permettant à chaque participant bénévole ou salarié d'obtenir le « **Certificat de Formation à la Gestion Associative** ».

Ce certificat peut constituer une reconnaissance des acquis bénévoles, par la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE).

D'autre part, ces journées de formation sont également ouvertes à des **inscriptions au choix**.

A cet effet, nous avons le plaisir de vous transmettre les contenus, ainsi que les modalités d'inscription à ces formations.

Deux sessions de formations vous sont proposées :

La première session aura lieu à la Maison Régionale des Sports, à Saint-Denis, de décembre 2019 à février 2020.

OBJECTIFS DE CES FORMATIONS

- Permettre aux dirigeants bénévoles souhaitant développer leurs compétences, d'acquérir les connaissances nécessaires à la vie associative afin d'assurer leurs responsabilités – **Certificat de formation à la gestion associative**
- Apporter aux participants, acteurs associatifs en situation de responsabilités, des outils théoriques, méthodologiques et techniques leur permettant d'acquérir ou d'améliorer leurs compétences afin de mieux maîtriser leurs fonctions dans les différents domaines de la vie associative – **Formation à la carte**

PUBLIC

Ce programme de formation s'adresse aux acteurs du mouvement sportif :

- **Dirigeants** bénévoles **et salariés** dans le milieu associatif sportif, désireux d'approfondir leurs connaissances et de prendre du recul avec leur expérience.
- **Dirigeants** bénévoles plus récemment engagés dans le monde sportif, souhaitant accélérer leur apprentissage pour se préparer à prendre de nouvelles responsabilités.



LES FORMATIONS PROPOSEES

1/ Certificat de formation

Contenu

Modules obligatoires :

- Principes fondamentaux de la Loi 1901 par rapport aux autres groupements – 1 journée
- L'écosystème associatif – 1 journée
- les outils de management et de communication – 1 journée
- Compétences en matière de gestion de projet associatif – 1 journée
- Compétences en matière de finances associatives – 2 journées
- Compétences en matière de ressources humaines associatives – 1 journée

Modules optionnels :

- Sport et développement durable – 1 journée
- Se former aux bases de la fonction employeur – 1 journée
- Outils bureautiques - 1 journée
- Les métiers du sport – 1 journée
- Demande de subvention – 1 journée

Toute personne souhaitant acquérir le Certificat devra suivre assidûment le **curseus complet** comprenant les sept modules obligatoires. Le dispositif fera l'objet d'un accompagnement par un tuteur désigné au sein ou hors de l'association à l'issue du curseus.

Le programme détaillé de chaque journée est disponible sur le site internet CROS
reunion.franceolympique.com

2/ Formations à la carte

- Tous les modules de formations proposés ci – dessus selon vos choix.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Démarche d'inscription commune à tout type de formation, en tenant compte de bien choisir vos dates, **au plus tard le 19 décembre 2019.**

LIEUX

- **Maison Régionale des Sports – Sainte-Clotilde**

DATES

Les **mercredis** ou **samedis** en journée – selon le calendrier joint au bulletin d'inscription

Pour toute information concernant vos besoins, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Willy RESEDA - CRIB au 0262 20 09 79

willy.reseda.cros@orange.fr

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Monique Cathala

Présidente du CROS



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nous vous joignons le bulletin d'inscription, à nous retourner dûment rempli **avant le 19 décembre 2019 (si vous souhaitez vous inscrire à la 1^{ère} session du Certificat).**



CFGA SAINT-DENIS

Association :

Adresse :

Tel / Fax :

Nom et prénom du participant :

Portable du participant :

Fonction dans l'association :

Prix forfaits CFGA (7 modules hors options) : 1 personne 150€ / 2 personnes 250€ / 3 personnes 300€

Date et lieux des actions : Les **mercredis** ou **samedis** en journée : **8 h 30 – 16 h 30**

Lieu : **Saint-Denis**

- Les outils de Management et de communication (**Certificat**) le 08/01/2020 ou le 11/01/2020
- La comptabilité associative - 1^{ère} partie (**Certificat**) le 15/01/2020 ou le 18/01/2020
- La comptabilité associative- 2^{ème} partie (**Certificat**) le 22/01/2020 ou le 25/01/2020
- Compétences en matière de gestion de projet associatif (**Certificat**) le 29/01/2020 ou le 01/02/2020
- Compétences en matière de ressources humaines associatives (**Certificat**) le 04/02/2020 ou le 08/02/2020
- Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements (**Certificat**) le 12/02/2020 ou le 15/02/2020
- L'écosystème associatif (**Certificat**) le 19/02/2020 ou le 22/02/2020

Options :

- Sport et développement durable à définir
- Se former aux bases de la fonction employeur à définir
- Les métiers du sport à définir
- Outils numériques à définir
- Demande de subvention à définir

Coût/jour : **30 euros**

Votre règlement : par chèque

N°Banque :

En espèce :à remettre au moment de votre inscription

- **Le règlement des formations doit être fait au moment de votre inscription**
- **Merci de libeller vos chèques à l'ordre du CROS REUNION**